Au Puits de La Paracha

Pensées recueillies de Rabbi Elimelech Biderman Chlita

Mikèts- Zot 'Hanouca

מפעל
באר האמונה

Au Puits de La Paracha

Mikèts- Zot 'Hanouca

« *Ne comptez pas sur les gens haut-placés* » : mettre sa confiance en les hommes ou en ses propres efforts, repousse et éloigne la délivrance

« *Voici qu'au terme de deux années…* » (41, 1)

En introduction au commentaire de ce verset, le 'Hatam Sofer (Torat Moché) explique auparavant un autre verset (situé à la fin de la Paracha précédente) : « *Et le maître échanson ne se souvint pas de Yossef et il l'oublia.* » (40, 23) Les commentateurs s'interrogent, en effet, sur la présence des termes « *il l'oublia* », qui semblent répéter l'expression précédente : « *[il] ne se souvint pas* ». Le 'Hatam Sofer y répond de la manière suivante :

« [Le maître échanson] ne se souvint pas de parler de lui ni de raconter quoi que ce soit à son propos, et pour cette raison, **Yossef *l'oublia*** (Yossef oublia le maître échanson) et il renonça à être délivré par son intermédiaire. **Et c'est alors que : "*Voici qu'au terme de deux années Pharaon eut un rêve*", car vaine est la délivrance accomplie par les hommes, et c'est à Hachem seul qu'elle appartient.** »

Rabbi David Moché de Tchertkov raconta, un jour, qu'au début, personne ne connaissait le petit-fils du Baal Chem Tov, Rabbi Aharon de Titiov, ni ne soupçonnait ses vertus si élevées. Il vécut alors dans une pauvreté inimaginable, dénué de tout. Une fois, la situation fut si grave qu'il ne fut plus capable de supporter la souffrance de sa femme et de ses enfants. Après la prière du soir, il se tourna vers l'assemblée des fidèles et leur dit : « Une telle chose est-elle pensable : qu'un étranger, le petit-fils du Baal Chem Tov, vive parmi vous, sans s'occuper d'aucun commerce, et que personne ne s'intéresse de savoir comment ce "légume" subvient à ses besoins, ni se tient à ses côtés dans les moments difficiles ? » Ses paroles douloureuses firent alors grande impression et la synagogue fut en émoi. Les fidèles ne quittèrent pas les lieux avant de s'être concertés sur les moyens de le soutenir et de pourvoir à ses besoins. Après leur départ, Rabbi Aharon regretta amèrement d'avoir placé sa confiance en les hommes et d'avoir abandonné la voie qu'il suivait, à savoir de compter uniquement sur le Saint-Béni-Soit-Il. Toute la nuit, il pleura et supplia Hachem de leur faire oublier tout ce qui s'était passé.

Cette histoire permit au Rav de Tchertkov de résoudre une difficulté célèbre au sujet du Midrach de notre Paracha (Mid. Rabba 89, 3) :

Le Midrach commente, en effet, le verset : « *Heureux est celui qui place sa confiance en Hachem* » (Téhilim 40, 5) à propos de Yossef, et poursuit en disant : « *Et qui ne se tourne pas vers les puissants* » (suite du même verset) : "Pour avoir dit au maître-échanson : « *Souviens-toi de moi et rappelle-moi en souvenir* », Yossef resta en prison deux années supplémentaires." A priori, il est très étonnant que le Midrach commente le verset : « *Heureux est celui qui place sa confiance en Hachem* » au sujet de Yossef, puisque le Midrach lui-même mentionne que Yossef « *se tourna vers les puissants* » et demanda au maître-échanson : « *Souviens-toi de moi et rappelle-moi en souvenir* », et que, pour cette raison, il fut condamné à deux ans de prison supplémentaires.

C'est qu'en fait, répond le Rav de Tchertkov, après que Yossef eut demandé de l'aide au maître-échanson, il le regretta, aussi demanda-t-il **à Hachem que celui-ci oublie sa promesse de rappeler son souvenir devant Pharaon**. Et c'est le sens du verset : « *Et le maître échanson ne se souvint pas de Yossef et il l'oublia* », Yossef lui-même fit en sorte par sa prière d'amener le maître-échanson à oublier, ce qui représente un degré de confiance en Hachem encore plus grand. Par conséquent, le verset : « *Heureux est celui qui place sa confiance en Hachem* » concerne bien Yossef.

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Certes, il est certain qu'à notre niveau, on ne nous demande pas de prier afin que les gens nous oublient et ne nous aident pas. **Cependant, il nous est tout au moins demandé de ne pas "courir" après eux et de ne pas faire dépendre notre sort de leur aide. Au contraire, il nous faut nous souvenir constamment que seul Hachem est notre sauveur et diriger notre regard que vers Lui.**

De ce qui précède, **on pourra déduire combien il est néfaste et préjudiciable qu'un homme place sa confiance et ses espoirs en les hommes**. Ce n'est pas seulement parce que la délivrance par un être de chair et de sang est illusoire, celui-ci ne possédant pas le moindre pouvoir d'agir, ni de délivrer qui que ce soit par lui-même, mais parce que l'espoir que l'homme place dans les êtres humains compromet cette délivrance. En effet, celle-ci est parfois imminente, **mais le fait de compter qu'un homme l'opère, a pour conséquence de la retarder**. L'homme ne parvient pas à sortir de son épreuve tant qu'il se sent dépendant des hommes. C'est ce qui se passa pour Yossef : lorsqu'il renonça complètement à espérer une aide quelconque du maître-échanson et qu'il **l'oublia**, des rayons de lumière purent l'éclairer et, immédiatement, Pharaon se mit à rêver. Aussitôt, on le sortit de prison (il est clair que nous ne pouvons appréhender la grandeur de Yossef, mais il nous est permis toutefois d'en tirer un enseignement pour notre propre conduite).

Le 'Hovot Halévavote (dans son introduction au chapitre concernant la confiance en D.) développe déjà l'idée que placer sa confiance en d'autres causes que le Saint-Béni-Soit-Il est source d'échec et de préjudice :

« **Et s'il compte sur son intelligence,** écrit-il, **sur ses ruses, sa force, et ses efforts, c'est en vain qu'il se fatiguera et il verra ses forces diminuer et ses ruses échouer sans obtenir ce qu'il désire (...). Et s'il compte sur sa richesse, elle lui sera retirée et confiée à quelqu'un d'autre.** »

Cela est expliqué plus en détail dans le Kedouchat Halévi :

« Lorsqu'un homme, dit-il, place sa confiance dans une chose de ce monde, il montre que c'est comme si celle-ci avait ח"ו le pouvoir d'agir seule, indépendamment d'Hachem. Dès lors, l'attachement de cette chose (avec les mondes supérieurs ; n.d.t) cesse, de même que le flux spirituel provenant du Créateur. Et c'est ce que j'ai entendu de mon Maître, le Gaon, lumière sainte, notre célèbre Maître, le Rav Dov Ber, Maguid de Mezritch, comme explication des versets (36, 32-33) : "*Et il régna (...). Et [il] mourut (...)*" : "Lorsqu'un homme place sa confiance dans une chose particulière, il la fait régner sur lui-même, et fait ainsi cesser la confiance qu'il place en Hachem. C'est pourquoi sa subsistance en est réduite. Et c'est ce qui est écrit : "*[il] mourut*". Au contraire, c'est en Hachem seul qu'il placera sa confiance. Il aura clairement conscience dans chacune de ses actions, qu'aucune force ne s'y trouve en dehors de celle du Créateur. Ainsi, il reliera tous ses actes et toutes ses entreprises au Créateur, la source de toutes les bénédictions et la source-même de la vie. La bénédiction et l'abondance imprègneront tout ce qu'il réalisera et toutes ses entreprises, puisqu'il les rattachera à l'infini. »

D'après ce qui précède, le Kedouchat Halévi explique ce que la Guemara rapporte (Guittine 7a) : « **Si un homme voit sa subsistance diminuer, qu'il en fasse de la bienfaisance.** » A priori, c'est difficile à comprendre : en quoi la Mitsva de bienfaisance est-elle différente de toutes les autres Mitsvot de la Torah, et pourquoi celle-ci constitue-t-elle particulièrement une "recette" pour augmenter ses ressources ? C'est qu'en réalité, explique-t-il, lorsqu'un homme distribue son argent avec générosité, "**il montre alors clairement qu'il ne place pas sa confiance dans celui-ci, et qu'au contraire, il ne compte que sur le Saint-Béni-Soit-Il.** Et par conséquent, il s'attache à Lui, **et cela entraîne que tous ses biens soient bénis, que toutes ses entreprises réussissent, et que sa richesse s'accroisse**

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

considérablement." C'est un tel homme qu'évoque le verset : « *Il y en a qui dépensent et qui en ont davantage* » (Michlé 11, 24) : par le mérite d'avoir distribué ses biens généreusement à des fins de bienfaisance, et d'avoir placé ainsi sa confiance dans le Créateur du monde, et non dans son argent, il « *en a davantage* ».

Le petit-fils de l'Admour de Telna mentionna un jour devant ce dernier le nom d'un Avrekh qui avait perdu son travail. « Un juif, lui répondit l'Admour, doit avoir foi que le Saint-Béni-Soit-Il, et seulement Lui, pourvoit aux besoins et nourrit chacun comme Il l'entend. Et **à celui qui l'oublie, il arrive parfois que le Saint-Béni-Soit-Il rappelle, en ébranlant la source de ses revenus, qui est le véritable Maître des lieux. Dans certains cas, il suffit de l'ébranler légèrement** et cet homme revient à la même source de subsistance qu'il avait auparavant. Mais, il arrive parfois qu'il ne se réveille pas et continue à être persuadé qu'il est se fournit lui-même sa subsistance. Or, Il y a un Maître dans le monde. C'est Lui qui décide et c'est Lui qui nourrit. **C'est pourquoi le Saint-Béni-Soit-Il le secoue alors fortement** et il perd tous ses moyens de subsistance. A ce moment-là, cet homme reconnait qu'il doit s'épancher en suppliques devant Hachem et il renforce ainsi sa foi et la conscience qu'il dépend du Créateur. On peut alors à nouveau lui ouvrir les portes de la subsistance. Dis-lui en mon nom, conclut l'Admour devant son petit-fils, qu'il existe des gens riches qui prient quotidiennement pour avoir une bonne subsistance : ils récitent la Paracha de la Manne, ils prient pour cela, ils veillent à prélever le Maasser de leurs revenus afin de faire résider la bénédiction dans leur maison. De cette manière, ils réussissent. Que lui aussi, **il se souvienne du Créateur, qu'il se repose sur Lui, prie et soit convaincu que la délivrance viendra rapidement, plus qu'il ne le croit. Toutefois, qu'il promette dès à présent de continuer à prier et à demander même lorsqu'il aura une nouvelle source de revenus**. » Et de fait, il en fut ainsi : l'Avrekh suivit le conseil de l'Admour et trouva facilement un autre moyen de subsistance. Et il n'oublia pas les recommandations de l'Admour de toujours continuer à prier et à supplier.

Il était une fois un commerçant qui ne comptait pas parmi la communauté des 'Hassidim. Un jour, alors qu'il était en chemin pour ses affaires, il trouva le gîte dans une auberge. Au milieu de la nuit, l'aubergiste lui demanda de bien vouloir changer de chambre, car celle-ci était désormais réservée à Rabbi David de Telna, qui venait d'arriver. Le commerçant, bien que ne comprenant pas les 'Hassidim, s'intéressa de près aux pratiques du Rabbi, et il observa sa conduite. Or, voici qu'il aperçut l'aubergiste et son épouse en train de disputer. Il les entendit parler : le Rabbi leur avait demandé de lui apporter la somme de deux-cents dinars en or (ce qui constituait tout l'argent en leur possession). Finalement, ils se mirent d'accord de remettre au Rabbi l'argent demandé dans son intégrité. Aussitôt, le commerçant sentit la colère le gagner : comment le Rabbi pouvait-il exiger de ses fidèles une somme aussi énorme, qui plus est, représentait tout ce qu'ils possédaient ?

Ensuite, il aperçut le Rabbi sortir avec son serviteur dans le jardin de l'auberge et, tout en désignant du doigt certains endroits, il lui disait : « Cet endroit est très bien pour y construire une écurie, cet autre pour une brasserie ». Et, il continua ainsi à énumérer plusieurs établissements que l'on pouvait installer dans ce jardin. En entendant des paroles aussi étranges, le commerçant ne cessa de s'étonner de la conduite du Rabbi.

Après plusieurs années, il arriva que le même commerçant repassât dans le même lieu, et il vit qu'à l'endroit que le Rabbi avait désigné pour être une écurie, s'élevait en effet un grand bâtiment rempli de chevaux magnifiques. Et de l'autre côté du jardin se trouvait une brasserie, comme le Rabbi l'avait prédit. Rien ne manquait à tout ce que ce dernier avait annoncé. Dès qu'il vit tout cela, il ne put s'empêcher de se rendre

chez le Rabbi dans sa demeure de Telna, et il lui dit alors :

« Je me rends compte à présent que le Rabbi est le Tsadik de la génération, après avoir vu comment aucune de ses paroles n'a été prononcée en vain. Néanmoins, je désire comprendre une chose : pourquoi le Rav a-t-il pris tout l'argent qu'ils possédaient ?

-Sache, lui répondit le Rabbi, qu'il avait été décrété dans le Ciel que cet aubergiste et son épouse deviennent très riches. Cependant, il leur manquait pour cela de prier avec soumission, car ils plaçaient toute leur confiance dans cette somme énorme de deux-cents dinars, au point d'en faire presque de l'idolâtrie. A chaque fois qu'il leur arrivait une épreuve, ils se consolaient avec cet argent qu'ils détenaient en réserve, sans prier le cœur contrit et soumis. Par conséquent, l'abondance qui leur était promise ne pouvait leur parvenir. L'abondance octroyée à quelqu'un ne peut, en effet, descendre dans ce monde que grâce à la prière. Mais, à présent, après que je leur eus pris toute leur richesse, il ne leur resta plus qu'à placer leur confiance dans le Saint-Béni-Soit-Il, à avoir foi en Lui de tout leur cœur et de toute leur âme, et à prier en étant complètement soumis. Et tu peux constater par toi-même l'abondance dont ils ont bénéficié grâce à leur soumission et à leur prières ! »

L'immense importance du dernier jour de 'Hanouca, "Zot 'Hanouca"

Il nous incombe d'accorder à ce jour toute l'importance qui lui revient, car il est grand aux yeux du Maître du monde, **et il constitue l'essentiel et le "cœur" de ces jours de lumière, de miracles et de merveilles de la fête de 'Hanouca.** Le Beth Aharon (42a) écrit à son sujet : « Le miracle le plus grand est le huitième jour. Bien que durant tous les sept jours, le miracle se produisit, néanmoins, l'essentiel est le huitième jour qui est au-dessus des sept. Et comme les gens ont coutume de dire (en Yidiche) : "**Der Ness iz Iber der wolt**" ("Ce miracle est au dessus de l'ordre naturel du monde"). »

Le Rav de Ostrobsa dit un jour : « Qu'une veilleuse brûle durant **sept** jours s'est déjà produit dans l'histoire, comme on le voit au sujet de Sara Iménou dont la lumière (de Chabbat) demeurait allumée d'une veille de Chabbat à une autre. Cependant, qu'une veilleuse brûle durant **huit** jours, on ne l'a vu qu'à 'Hanouca. Et de fait, lorsque la lumière du candélabre brûla même le huitième jour, tous se rendirent à l'évidence qu'il ne s'agissait pas d'un phénomène habituel, mais au-dessus des lois naturelles. **Cela vint révéler que même les autres jours s'apparentaient au chiffre "huit". Quoi qu'il en soit, il est certain que "Zot 'Hanouca" lui-même, constitue l'essentiel du miracle**. »

Les Tsadikim en rapportent une preuve tirée de l'ordre journalier de lecture dans le Séfer Torah : durant les sept premiers jours de 'Hanouca, on lit les passages correspondant aux sacrifices d'inauguration apportés par les princes des tribus, tandis que le huitième jour, on lit le début de la Paracha de Béa'alotékha : « *Lorsque tu feras monter les lumières du candélabre* ». Celui-ci est directement lié au sujet du jour, l'allumage des lumières, ce qui nous enseigne que l'essentiel de 'Hanouca est en ce jour. Le Sefat Emet (an. 5640) ajoute qu'en outre, alors que chaque jour on lit le passage concernant le sacrifice d'un seul prince de tribu, le huitième jour, on lit celui relatant la somme de tous les sacrifices de tous les princes de tribu [« *Des plateaux en argent, douze (...)* »], pour nous apprendre que le dernier jour contient les lumières spirituelles de tous les autres jours passés.

Les Tsadikim, au cours des générations, décrivent longuement sa sainteté extraordinaire. Le Sefat Emet (Ad Hoc) rapporte à ce sujet que 'Hanouca est comme Chemini Atséret : 'Haza'l (rapporté dans Rachi sur Vaykra 23, 36) disent, en effet, que Chemini Atséret est appelé "Atséret" ("arrêt") car le Saint-Béni-Soit-Il a "arrêté" les Bné Israël avec Lui, à l'instar d'un roi qui invita ses fils à un festin durant plusieurs jours et qui, lorsqu'ils s'apprêtèrent à repartir, les supplia

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

de rester encore un jour (« *Votre séparation m'est difficile* »). Or, dans la Parachat Emor, la Torah juxtapose la fête de Soucot au commandement d'allumer le candélabre, puisque juste après la fête de Soucot, il est écrit : « *Et vous prendrez pour vous de l'huile d'olives concassées, pure, pour le candélabre.* » Au sens allusif, le Rokéa'h (au début de lois relatives à 'Hanouca), rapporte que l'on fixa huit jours pour 'Hanouca en comparaison avec Soucot qui en comporte également huit. Par conséquent, "Zot 'Hanouca" ressemble à Chemini Atséret en ce qui concerne son contenu spirituel. Dès lors, puisqu'il est dit à propos de ce dernier dans le Zohar : « **Et dans cette joie (de Chemini Atséret), ne se trouve en présence du Roi que Israël seul, et quiconque est assis en compagnie du Roi peut Lui demander ce qu'il désire et Il lui donnera** », il en est de même au sujet de Zot 'Hanouca : « **Quiconque est assis en compagnie du Roi peut Lui demander ce qu'il désire et Il lui donnera !** »

Il est dit, au nom de certains Tsadikim, que **la sainteté de ce jour est comparable à celle de Yom Kippour**. On rapporte, en effet, au nom du Gaon de Vilna (sur les Tikouné Ha Zohar) que 'Haza'l fixèrent de dire le Hallel pendant les huit jours de 'Hanouca afin de compléter les huit jours de l'année où l'on aurait dû dire le Hallel entier et où on ne le dit pas entier, à savoir, les **six** jours de Pessa'h (comme le septième jour de Pessa'h, on ne dit pas le Hallel en entier, puisque Hachem dit : "L'œuvre de Mes mains se noie dans la mer et vous réciteriez un cantique ?" (Méguila 10b), on ne le dit donc pas non plus pendant les jours de 'Hol Hamoède), Roch Hachana et Yom Kippour où l'on ne récite pas du tout le Hallel car : "Serait-il possible que le Roi siège sur Son Trône et que les livres de la vie et de la mort soient ouverts devant Lui, tandis qu'Israël entonnerait un cantique ?" (Roch Hachana 32b). Cela laisse sous-entendre que, sans cet argument, nous aurions dû dire le Hallel entier à Roch Hachana et à Yom Kippour. Finalement, il en ressort que les six premiers jours de 'Hanouca viennent compléter les six jours de Pessa'h, que le septième jour vient compléter le septième jour, et que "**Zot 'Hanouca**" **vient compléter Yom Kippour**.

Il a déjà été rapporté au nom du Maharal (Ner Mitsva, II) que le monde est soumis à un ordre situé au-dessus du naturel à 'Hanouca, car l'ordre naturel est placé sous le signe du chiffre "sept", comme les sept jours de la semaine ou autre, et tout ce qui est plus haut que le chiffre "sept" se situe au-delà de l'ordre naturel. Dès lors, comme 'Hanouca est placé sous le signe du chiffre "huit", son influence sur nous est de l'ordre du miracle et des merveilles au-delà du naturel. D'après cela, on est en droit d'ajouter que la place de choix est attribuée au huitième jour, "Zot 'Hanouca", qui représente le "**huitième du huitième**", et suggère ainsi un redoublement de conduite surnaturelle, plus élevée que tout.

Le 'Hakal Its'hak raconta que son père, le Imré Yossef, attendit des années après le mariage, avant d'avoir des enfants. Une année, pour Zot 'Hanouca, sa mère fit rappeler leur souvenir devant le Divré 'Haïm. Il ne s'écoula pas longtemps et avant le terme des neuf mois, il leur naquit un fils, à la joie de tous !

Je connais l'histoire d'un Avrekh auquel les médecins annoncèrent (un peu avant 'Hanouca), après six ans de mariage, qu'il n'avait aucune chance d'avoir des enfants. Or, voici que la nuit de Chabbat 'Hanouca, alors qu'il était en train de chanter le chant célèbre "Ménou'ha Vé Sim'ha", Hachem lui ouvrit les yeux sur les mots קום קרא אליו יחיש לאמצך ["Lève-toi, invoque-Le, Il hâtera (le fruit de) tes efforts"]. Il prit ainsi conscience qu'il ne s'était pas investi comme il le fallait dans ses prières. Le jour de "Zot 'Hanouca" s'approchant, il décida de faire des efforts, certain que la délivrance viendrait ainsi. Et de fait, lui et sa femme terminèrent de lire deux fois tout le livre des Téhilim pendant la nuit de "Zot 'Hanouca", et ils en firent de même durant la journée. Un an après, jour pour jour, leur premier fils naquit et aujourd'hui, il est père de six enfants, sans avoir jamais consulté un seul médecin !

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman